

La formation est facturée et payable avant le début du stage. La facture portant la mention acquittée est adressée en fin de formation, comme prévu dans la convention de formation, suite à votre inscription.

TVA non applicable, article 261-4-4 a du CGI

Notre prestation comprend :

- 1 journée, soit 7 heures en face à face pédagogique
- Des exercices et mises en situation sur votre site
- Un support de formation
- Ressources bibliographiques et documentaires en format numérique
- Chaque participant recevra une attestation de stage

« Ensemble, Développons les qualités, savoir-faire et compétences de vos collaborateurs ! »



« La piscine de collectivité : La Sécurité et les 3 S »

Surveillance - Sauvetage - Secours



Cabinet Bignoneau 91 avenue d'Italie 75013 Paris
Port : 06 07 95 64 67 formation@bignoneau.com
www.bignoneau.com

SARL au capital de 1 000 € - RCS Nanterre SIRET 752 862 508 00021 APE 8559A
Organisme de formation 11922013392 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

Organisme de formation n° 11922013392 déclaré auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

Programme proposé :

- La surveillance organisée dans votre établissement
- La mise à jour de la réglementation et du Code du Sport :
évolution et jurisprudence
- Les institutions
- L'évaluation de votre organisation
- La surveillance et ses techniques
- Le POSS

Déroulé pédagogique ;

- Le matin en plénière :
 - ◆ Les évènements de votre établissement
 - ◆ La jurisprudence
 - ◆ La norme de surveillance NF S52-014
 - ◆ Les risques
 - ◆ Le rôle de l'institution
 - ◆ Le POSS
- L'après-midi avec exercices autour et dans le bassin :
 - ◆ La surveillance : techniques et pratiques
 - ◆ Le travail des acteurs du POSS
 - ◆ Bilan



1^{er} avril 2023

Vous souhaitez assurer une offre et des prestations de qualité auprès de vos clients usagers ?

Organisme de formation spécialisé depuis 1991, nous vous proposons une journée de formation autour d'une thématique qui vous concerne au quotidien.

« La piscine de collectivité : La Sécurité et les 3 S »

Surveillance - Sauvetage - Secours

Une journée – environ 7 heures
Sur votre site, avec toute votre équipe.

La Sécurité est Votre Priorité.

L'appréhender comme un **concept global** intéresse chaque acteur de votre établissement. Nous vous proposons **une réflexion collective** pour optimiser l'approche de chacune des personnes impliquées dans la sécurité assurée à la clientèle de votre établissement.

Cette action a pour objectif **d'assurer la formation commune aux agents concernées par la chaîne de la sécurité, la chaîne des secours** et aussi de donner une **formation à la surveillance des piscines**, et de présenter la nouvelle norme applicable à la surveillance.

Cette session s'adresse à **l'ensemble des personnels en charge de la sécurité passive et active** de l'équipement aquatique, avec un accent particulier sur la surveillance.

En espérant vous compter parmi les bénéficiaires de cette formation, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Au plaisir de nous rencontrer !